pwc

Immeuble Alpha 2000
2ème étage, Rue Gourgas – Plateau
01 BP 1361 Abidjan 01
Tél : 20 31 54 00

EY

EY Côte d'Ivoire
5, Avenue Marchand - Plateau
01 B.P. 2715 Abidjan 01 – Côte d'Ivoire
Tél.: (225) 20.211 115

SOCIETE IVOIRIENNE DES TABACS, S.A.
(SITAB SA)

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE TABLEAU D'ACTIVITES ET DE RESULTAT ET LE RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

(Article 849 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE)

Période du 1er janvier au 30 juin 2019

pwc

Immeuble Alpha 2000
2ème étage, Rue Gourgas – Plateau
01 BP 1361 Abidjan 01
Tél : 20 31 54 00

EY

EY Côte d'Ivoire
5, Avenue Marchand - Plateau
01 B.P. 2715 Abidjan 01
Tél.: (225) 20.211 115

SOCIETE IVOIRIENNE DES TABACS, S.A.
(SITAB SA)
01 BP 724 Abidjan 01
Côte d'Ivoire

Abidjan, le 30 janvier 2020

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE TABLEAU D'ACTIVITES ET DE RESULTAT ET LE RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2019

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

1. Introduction

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution des dispositions prévues à l'article 849 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, nous avons effectué l'examen limité du tableau d'activités et de résultat et du rapport d'activité semestriel de la société SITAB SA, couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation du tableau d'activités et de résultat et du rapport semestriel conformément aux dispositions des articles 850 et 851 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et à la Circulaire n°004-2010 relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA du 20 avril 2010 émise par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'Union Monétaire Ouest-Africain (UMOA). Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ce tableau d'activités et de résultat et ce rapport d'activité semestriel sur la base de notre examen limité.

2. Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité », conformément au règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit. Un examen limité du tableau d'activités et de résultat et du rapport semestriel consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

3. Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que le tableau d'activités et de résultat et le rapport semestriel ci-joints ne donnent pas des informations sincères et n'ont pas été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions des articles 850 à 851 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de la Circulaire n°004-2010 relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA du 20 avril 2010 émise par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'Union Monétaire Ouest-Africain (UMOA).

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers

Didier N'guessan
Expert-comptable diplômé
Associé

Ernst & Young, S.A.

Arielle Inès Séri Bamba
Expert-comptable diplômée
Associée